



BULLETIN D'INFORMATION

ACSALF

ASSOCIATION CANADIENNE DES SOCIOLOGUES ET ANTHROPOLOGUES DE LANGUE FRANÇAISE

Volume 13, numéro 1

Février 1991

Les programmes du Fonds F.C.A.R. et la performance des chercheurs des sciences de l'humain et du social

Marie-Josée Legault

Dans un numéro précédent du Bulletin¹, nous vous faisons part de ce que la direction des politiques et de la planification du Fonds F.C.A.R. effectuait une étude sur la performance des chercheurs québécois dans les sciences de l'humain et du social auprès des organismes subventionneurs, tant du Fonds F.C.A.R. que du C.R.S.H. L'étude a été publiée en juillet 1990.²

Le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche a procédé depuis 1989-1990 à la réforme de ses programmes de financement de la recherche. L'organisme subventionneur ne remettait pas en cause le caractère complémentaire de son action avec les organismes subventionneurs fédéraux ni son orientation en faveur du regroupements des chercheurs³ et de la «synergie», mais adoptait un critère d'évaluation axé sur les programmes de recherche et tentait de «rationaliser» ses dépenses en concentrant ses ressources rares en fonction de «l'excellence». Du coup, son budget de subventions augmentait de 17,2% cette année-là, après des années de disette : 4,5% par an en moyenne entre 1986 et 1989.

en SHS; la contribution des administrations fédérale et provinciales du Canada est de 21,5% et 15% respectivement. Celle des entreprises et des organismes sans but lucratif est négligeable : 1,9% et 2,1%. Il faut inverser ces proportions quand on parle de sciences de la nature.

La recherche universitaire en SHS au Canada est financée à moitié par les universités en 1986-1987 et fort peu (13,7%) par le gouvernement du Canada, par opposition aux sciences de la nature (58,4%). De plus, les fonds du gouvernement du Canada pour la recherche universitaire vont à l'Ontario de préférence au Québec, et cela de façon plus nette en SHS où l'écart est de -10,3% en 1986-1987.

Au cours de la même année, seulement 21,8% des dépenses canadiennes totales de

Les programmes du Fonds F.C.A.R. s'adressent à tous les champs de connaissance selon des critères homogènes, différemment des organismes subventionneurs fédéraux. Il n'est donc pas superflu de faire l'état de la position particulière des sciences de l'humain et du social (SHS) dans l'ensemble des dépenses du Fonds et de la position des chercheurs et chercheuses du Québec dans les concours du C.R.S.H. Cette raison justifie selon nous l'intérêt de comparaisons entre les sciences de l'humain et du social et les sciences de la nature qui peuvent, pour d'autres raisons, agacer.

Comme pour préparer le lecteur à des résultats funestes, les auteurs du rapport posent le contexte national de la recherche en SHS : entre les années 1980 et 1985, la part des dépenses de recherche en SHS de toutes sources par rapport aux dépenses totales de recherche est passée du petit à l'infinitement petit, chutant de 9,8% à 7,6% (55,5% des professeurs d'université travaillent en SHS). De plus, ce sont les universités qui défraient 60% de la recherche

SOMMAIRE

• Les programmes du Fonds F.C.A.R. et la performance des chercheurs des sciences de l'humain et du social	1
• DOSSIER : L'avenir constitutionnel du Québec	
1. La sociologie et le projet social québécois	4
2. Les transformations de l'État de souveraineté	5
3. Du désarroi à la re-mobilisation	7
4. Une société distincte à reconnaître et une identité collective à consolider	8
• Subventions à des projets pour la démocratisation des sciences et de la technologie	11
• L'ACSALF prend position sur l'exclusion de l'anthropologie du programme de sciences humaines au Collège de Rosemont	11
• Thèses de doctorat et mémoires de maîtrise 1990	12
• Colloque de Cerisy : structuration du social et modernité	14
• Appel de communications	15
• Petites nouvelles	15
• Appel de textes	16
• Parutions récentes	16
• Colloques : les annonces	18

recherche universitaire étaient effectuées au Québec, comparativement à 40,7% en Ontario. L'effectif étudiant post-secondaire québécois représentait pourtant 30,7% du total canadien, alors que celui de l'Ontario en représentait 37,1%. En ces temps de remue-ménage de la confédération canadienne et de commission Bélanger-Campeau, il ne faudrait pas oublier la recherche universitaire dans les SHS.

Pour ce qui est des organismes subventionneurs de la recherche universitaire, le budget du C.R.S.H. représente le dixième du budget total des trois conseils fédéraux, alors que les SHS reçoivent des organismes subventionneurs provinciaux deux dixièmes du budget total des subventions et trois dixièmes du Fonds F.C.A.R. Du C.R.S.H. comme des autres conseils, les chercheurs et chercheuses de l'Ontario reçoivent toujours plus que ceux du Québec⁴, soit 40,9% pour l'Ontario et 32,4% pour le Québec. Si l'on vante souvent la performance du Québec dans les SHS et les sciences de la santé, c'est que les chercheurs et chercheuses d'ici reçoivent de ces conseils une part des subventions plus grande que la part de l'effectif professoral canadien en SHS qu'ils représentent (22,4% par rapport à 39,5% en Ontario).

Toutefois, les auteurs attirent notre attention sur le fait que les données de Statistique Canada sous-estiment la taille du corps professoral au Québec en excluant les professeurs du collégial, niveau inexistant en Ontario, et sur-estiment celle de l'Ontario en incluant les professeurs de collèges affiliés aux universités.

Entre 1984 et 1990, la part budgétaire des SHS au Fonds F.C.A.R. a chuté de 33,4% des subventions de fonctionnement et d'équipement; le document explique cette chute par la baisse de la demande de subventions de fonctionnement, particulièrement au programme «Équipes et séminaires» :

Les dates de tombée et de parution des prochains numéros du bulletin sont les suivantes :

	TOMBÉE	PARUTION
Vol. 13, no 2	8 mars 1991	12 avril 1991
Vol. 13, no 3	21 juin 1991	16 août 1991
Vol. 13, no 4	20 sept. 1991	25 oct. 1991
Vol. 13, no 4	1 ^{er} nov. 1991	6 déc. 1991
Vol. 14, no 1	17 jan. 1992	28 fév. 1992

res » : si 54,1% des demandes proviennent des SHS en 1984-1985, seules 43,1% en proviennent en 1989-1990. La part des fonds du programme qui leur revient est de 41,9% en 1989-1990, par rapport à 47,5% en 1984-1985.

L'offre relative de subventions à l'équipement pour les SHS dans le même programme est d'un cinquième. Le document attire aussi l'attention sur la plus faible proportion de détenteurs de doctorats au Québec par rapport à l'Ontario et sur le vieillissement du corps professoral, en évitant d'établir la relation entre ces informations et l'objet du rapport ...

Il est important de rappeler que ni le taux de réussite⁵ ni le niveau de la subvention moyenne des SHS ne sont inférieurs aux sciences de la nature dans le programme «Équipes et séminaires». Dans les deux derniers concours du nouveau «Programme de soutien aux équipes de recherche»⁶, le pourcentage de demandes soumissionnées, de projets financés et le montant des subventions obtenues par les chercheurs et chercheuses représentent toujours la même part de l'ensemble du budget de subventions du Fonds F.C.A.R., soit autour de 40%. Cela ne doit pas cacher un changement important : le taux de réussite a baissé en vertu de critères d'évaluation «plus rigoureux et sélectifs»⁷, mais le montant moyen des subventions a doublé par rapport à celui du programme «Équipes et séminaires» de 1989-1990! Voilà l'inspiration de «la grande transformation» : sélectivité et con-

centration.⁸

Le Fonds F.C.A.R. se félicite de ce que l'équipe moyenne compte 4,3 chercheurs et chercheuses, «un gain notoire de concentration par rapport à 2,9 en 1986-1987».⁹ Bien sûr, formation de chercheurs et qualité de la recherche sont attendus au rendez-vous; mais quand livrera-t-on la référence de la démonstration du lien si fort qui unit ces dimensions à la croissance

de la «masse critique»?

Quatre universités remportent quatre cinquièmes des subventions : l'Université de Montréal, Laval, McGill et l'Université du Québec à Montréal. La participation des sciences de l'éducation (29 demandes), de l'administration (11) et la psychologie (10) est largement majoritaire. En 1989-1990, l'anthropologie n'a présenté que deux demandes dont l'une fut satisfaite, et la sociologie neuf demandes dont deux furent satisfaites.¹⁰

Dans le programme «Centres de recherche», la part du budget de fonctionnement des SHS est passée de 25,2% en 1984-1985 à 16,7% en 1989-1990. Le montant de la subvention moyenne est elle aussi réduite par rapport aux sciences de la nature. Il faut remarquer que le programme soutient de façon croissante les centres des sciences de la santé, malgré l'existence de programmes semblables au F.R.S.Q.

Le document invoque brièvement la «nature plus ou moins instable» des centres des SHS qui influence les évaluations, mais la question demande des éclaircissements. Le nombre de demandes en SHS par rapport au total baisse considérablement depuis 1984-1985 où il était de 30,2% à 23,1% en 1989-1990. Par contre, le taux de réussite en SHS augmente en 1989-1990 à 88,8%. Les apparences sont à l'effet qu'une présélection des candidatures s'effectue, comme si les chercheurs et chercheuses ou les administrations universitaires avaient assez bien assimilé les cri-

ÉQUIPE ÉDITORIALE :

Rachad Antonius (coordonnateur), Carole Lévesque, Françoise-Romaine Ouellette, Gilles Pronovost, Denis Harrisson

SECRETARIAT :

Raymond Lalonde — Département de sociologie, Université de Montréal,
Pavillon des sciences sociales, C.P. 6128, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3J7
Bureau : 3150, rue Jean-Brillant, local 5148, Montréal (Québec) H3T 1N8
Tél.: (514) 343-6111 poste 3830 — Télécopieur : (514) 343-5722

INFOGRAPHIE :

Laser Communications (514) 384-6150

res d'évaluation du programme pour exercer une auto-censure.

Le nouveau programme «Établissement de nouveaux chercheurs» a alloué pendant ses deux premières années d'existence 31% de ses fonds aux SHS, dont proviennent la même proportion de demandes. Si on observe seulement les nouvelles demandes de l'année 1990-1991, les SHS présentaient 35,1% des demandes et recevaient 28,7% des fonds. Le taux de succès des demandes des SHS était de 36,5%, par rapport à 26,3% en 1989-1990. Cinq universités dominent le classement au concours : Laval, McGill, Université du Québec à Montréal, Université de Montréal, Concordia.

Enfin, il faut remarquer l'effort réalisé par les auteurs pour analyser les effets d'interaction entre les organismes subventionneurs fédéral et provincial. Le but des auteurs est de fournir des informations quant au mandat de complémentarité et de soutien à l'émergence que s'est donné le Fonds F.C.A.R. par rapport au C.R.S.H. La plupart des 649 chercheurs et chercheuses financés dans les programmes de recherche libre (82,6%) sont financés

d'une seule source, et encore plus dans les programmes de recherche stratégique. Dans les deux cas, les chercheurs et chercheuses qui sont subventionnés par les deux sources (17,4% en recherche libre) reçoivent plus que leur part démographique : 33,2% des fonds octroyés par les deux organismes subventionneurs réunis en recherche libre, soit deux fois plus que leur part démographique.

Fait encore plus remarquable, auprès de chacun des organismes séparément, les chercheurs et chercheuses bi-subventionnés reçoivent plus d'argent que les autres : 22% de plus au C.R.S.H. et 9% de plus au Fonds F.C.A.R. Un bel effet de «synergie»!

Au niveau désagrégé toutefois, on observe qu'en anthropologie, les chercheurs et chercheuses bi-subventionnés reçoivent les mêmes montants totaux que leurs collègues mono-subventionnés et qu'en sociologie ils en reçoivent le double, alors que dans certains champs de connaissance il faut compter trois à quatre fois plus de fonds de recherche.

On ne saurait trop recommander la lecture de ce document pour la connaissance

de plus amples informations pour lesquelles l'espace nous manque. ■

1. Vol.12, no1, Hiver 1990.
2. NGUIAGAIN, Titus et Mario RINGUETTE, *La recherche universitaire québécoise en sciences humaines et sociales*, Étude préparée pour la direction des politiques et de la planification du Fonds F.C.A.R., 6 juillet 1990.
3. Le Fonds F.C.A.R. alloue maintenant au «Programme de soutien aux équipes de recherche», au programme «Centres de recherche» et au programme «Actions spontanées» 94,5% de son budget de subventions.
4. Les séries statistiques citées sont des compilations spéciales de Stat.Can. pour l'ACPAU, comprenant les années 1978 à 1989.
5. Proportion des demandes acceptées sur les demandes soumises.
6. Le premier a coexisté avec le défunt programme «Équipes et séminaires».
7. p.67.
8. Les lecteurs et lectrices intéressées se référeront au document pour y trouver les chiffres qui alourdiraient le texte.
9. p.70.
10. cf. note 6.

De la publicité dans le bulletin

- ▶ Le **BULLETIN D'INFORMATION** de l'ACSALF souhaite faire une petite place à la publicité payée, de façon à diminuer ses coûts nets de production.
- ▶ Livres récents, postes ouverts, colloques, revues, nouveaux programmes universitaires, etc. peuvent être annoncés.
- ▶ Encouragez vos institutions respectives et vos éditeurs à nous encourager ainsi!
- ▶ Le **BULLETIN D'INFORMATION** est à présent distribué à près de huit cents exemplaires, à un public de choix.

TARIFS

	1 FOIS	2 FOIS	3 FOIS
■ Pleine page	300\$	300\$	300\$
▣ Demi page	175	165	155
▢ Quart de page	100	90	80
▣ Huitième de page	60	55	50

Les dates de tombées et de parution sont indiquées à la page 2